

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2012/0337(COD) Décision	Procédure terminée
Programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020 «Bien vivre, dans les limites de notre planète». «7e programme d'action pour l'environnement» Voir aussi <a href="#">2017/2030(INI)</a>  Sujet 3.70 Politique de l'environnement 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement 3.70.20 Développement durable	

Informations techniques	
Référence de procédure	2012/0337(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi <a href="#">2017/2030(INI)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p3
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/11383